

Réf: Dossier N° : 19684

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE PALAN PECHE » en abrégé «SIPPE »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON TOIT ROUGE, 23 BP 1760  
ABIDJAN 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Janvier 2015, et enregistrés au CEPICI le 08 Janvier 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination:** « SOCIETE IVOIRIENNE PALAN PECHE » en abrégé  
«SIPPE ».

**Objet:** Pêche maritime, consignation de navire, shipping, import-export, ventes de produits de mer, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Capital social:** 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social:** ABIDJAN - YOPOUGON TOIT ROUGE, 23 BP 1760  
ABIDJAN 23

**GERANT:** Monsieur GNERAN PALAN.

**RCCM:** n°CI-ABJ-2016-B-356 du 08/01/2016 au Tribunal du Commerce  
d'Abidjan.

**Durée:** 99 ans

**Dépôt au greffe:** n°229 du 08/01/2016

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

